

Règlement JEU **RBDRINKS**®

Article 1

RBDRINKS®, dont le siège est situé ZA PONROY, 7 AVENUE CLEMENT ADER, BÂT D, 94420 LE PLESSIS TREVISE, enregistré sous le numéro SIRET 522.947.126.00028 organise un jeu gratuit sans obligation d'achat du 18 avril 2013 au 31 octobre 2013 inclus, intitulé "Remportez 1 000€, créez le meilleur buzz YOUTUBE"

Article 2

Ce jeu est ouvert à toute personne physique résidant en France Métropolitaine à l'exclusion des dirigeants des sociétés organisatrices, et des membres de leurs familles respectives vivant sous leur toit.

Article 3

Pour participer, il suffit de créer une vidéo à l'aide de votre Smartphone ou camera, autour des verres **RBDRINKS**®, de la poster sur YOUTUBE, et de nous envoyer le lien à jeu@rbdrinks.fr muni de votre nom, prénom, adresse, numéro de téléphone. Vous devez utiliser des verres **RBDRINKS**®, et montrer leur fond pour prouver leur originalité ; si vous ne disposez pas encore de verres **RBDRINKS**®, vous pouvez venir en chercher un **gratuitement** à la boutique : ZA PONROY, 7 AVENUE CLEMENT ADER, BÂT D, 94420 LE PLESSIS TREVISE, ou en acheter sur www.rbdrinks.fr. Vous devez recevoir un email de jeu@rbdrinks.fr vous confirmant que vous faites bien partie du jeu, n'hésitez pas à nous contacter au 01 49 76 92 13 pour de plus amples informations.

Article 4

La participation est limitée à un seul passage par personne (même nom, même adresse), sur la durée du jeu.

Article 5

Le jeu se termine le 31 octobre 2013 à 17h, la personne comptant le plus grand nombre de vues sur sa vidéo à cette heure remporte 1000€. Dans le cas où il y aurait plusieurs gagnants (même nombre de vues), les gains seront partagés.

Article 6

Le(s) nom(s) du ou des gagnant(s) sera présent sur la page Facebook **RBDRINKS**® 1h après la fin du jeu, un e-mail sera aussi envoyé à ou aux gagnants. Le(s) gagnant(s) au jeu recevront leur chèque par courrier sous un délai de 15 jours.

Les lots ne sont ni échangeables, ni négociables, ni transformables en espèces

Article 7

RBDRINKS®, se réserve le droit, pour quelque raison que ce soit, de modifier, ou de prolonger le présent jeu.

Article 8

Le règlement complet sera consultable sur le site internet : www.rbdrinks.fr et réseaux sociaux **RBDRINKS®**.

Article 9

Conformément à la loi du 6 janvier 1978 dite "Informatique et Liberté", les candidats disposent d'un droit à l'information, d'un droit d'accès, d'un droit à l'opposition et d'un droit de rectification sur les informations nominatives recueillies dans le cadre du présent jeu en s'adressant à la société organisatrice à l'adresse suivante : ZA PONROY, 7 AVENUE CLEMENT ADER, BÂT D, 94420 LE PLESSIS TREVISE

Article 10

RBDRINKS® pourra diffuser le nom, le département de résidence et la vidéo créée par le gagnant à des fins publicitaires, promotionnelles ou purement informatives, sans contrepartie financière.

Article 11

RBDRINKS® ne pourra être tenue pour responsable si, pour des raisons indépendantes de sa volonté, le jeu devait être en totalité ou partiellement reporté, modifié ou annulé. Dans le cas où il y aurait moins de 10 participants, le jeu serait annulé.

Article 12

La participation au jeu implique l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement, de ses modalités de déroulement et de ses résultats.